

Historique de la création du circuit de Motocross de Semoutiers

Le circuit de motocross de SEMOUTIERS a été construit sur une carrière qui a servi à la fourniture des matériaux calcaires nécessaires à la confection des chaussées de l'autoroute A5, section Semoutiers Ville-sous-Laferté.

A la fin des travaux d'exploitation en septembre 1990 de la carrière dite « de la chaux », d'où furent extraits 600 000 m³ de matériaux, un marché a été établi. Un groupement d'entreprises fut chargé de la remise en état définitive du site. Les travaux de remblaiement, en août 1991 furent effectués en trois phases et terminés par une couverture générale en terre végétale sur une épaisseur de 0,30 m. Il est précisé dans le fascicule de réaménagement « la réutilisation de la carrière de la Chaux et des alentours immédiats dans l'emprise de S.A.P.R.R. n'a pas fait l'objet de zone industrielle, par contre, la remise en état du site a été de manière à aménager un terrain de Moto ».

Le 3 décembre 1991 une convention était signée entre la société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône et le Moto Club Haut-Marnais, par la suite sous la conduite des pilotes du club la SAPRR devait aménager le circuit et le clôturer.

Le circuit fut homologué par la commission de sécurité le 13 février 1992 (arrêté préfectoral du 26-2-1993)

L'inauguration officielle a eu lieu de vendredi 5 juin 1992 sur le site, où suite à mauvais temps, les démonstrations furent annulées, ce qui ne fut pas le cas pour la réception qui s'est déroulée à la salle des fêtes de Semoutiers.

19 septembre 1993 : Première organisation.

Par la suite, le circuit est homologué pour la compétition et le 19-09-1993, le public est convié à des épreuves régionales, mais la cerise sur le gâteau sera le championnat de France des Quads, avec la manche finale. Le titre de champion de France des Quads sera attribué sur le circuit de Semoutiers !

Quelle performance pour les organisateurs de MCHM. Il en sera de même le 4 septembre 1994 avec la finale du « Championnat de France de Quads » et les finales des « Championnats de Champagne Ardennes 80cc, 125, 250 et 500cc ». Le 3 septembre 1995, Semoutiers se réserve exclusivement aux championnats régionaux, mais une pluie diluvienne en fin de soirée oblige à écourter les épreuves. Toutefois les organisateurs se rendent compte que ces manifestations ne sont pas rentables, ainsi que pour la période 1996-2000 ! Semoutiers devient un véritable terrain d'entraînement, pour le plaisir de tous les motocrossmen !

Deux circuits en un seul !

Toutefois un terrain comme Semoutiers méritait mieux, et dans la tête de certains dirigeants une idée prenait forme : deux terrains en un seul, le circuit de motocross allait recueillir en son milieu un autre circuit : Le Super-Cross de Semoutiers venait de voir le jour ! Octobre

1999, première réunion avec le délégué officiel de la FFM pour le tracé de la future piste ;
2000 : construction, 2001 : homologations fédérale, ce circuit situé en cuvette est visible de
bout en bout !

Le premier Super-Cross a eu lieu le 1^{er} septembre 2001, le public apprécie cette nouvelle
épreuve, sur le plan national il a gagné ses galons.

Le terrain de motocross qui entoure le nouveau circuit est toujours en vedette pour les
entraînements.

Maurice CHEVILLOT

Salle des fêtes de Semoutiers le vendredi 05 juin 1992

Monsieur le Directeur

C'est un cadeau royal que la société dont vous assurez l'exploitation régionale vient de faire
au monde sportif motocycliste avec ce nouveau circuit de moto-cross.

Lorsqu'en décembre dernier nous nous sommes rencontrés pour signer la convention qui
confiait au Moto-Club Haut-Marnais la gérance du terrain, souvenez-vous ? Je vous ai dit :
« C'est une signature historique ». Aujourd'hui c'est l'inauguration que vous aviez à cœur de
réaliser et ce vendredi 05 juin est aussi historique ! Le mot n'est pas trop fort puisque la
Champagne Ardenne vient en 3^{ème} position sur le plan national où un circuit de moto-cross
est réalisé à la suite de travaux routiers. Il existe Villars-sous-Écot pour la région de Franche-
Comté, Saint Jean d'Angély pour la région Poitou Charente, maintenant, il y a Semoutiers
pour la Champagne Ardenne ! Ce circuit homologué par la commission routière
départementale pour la 1^{ère} phase concernant les entraînements est appelé à avoir un grand
succès vis-à-vis des adeptes du moto-cross. Pour les pilotes Haut-Marnais c'est déjà acquis,
ainsi que pour certains coureurs de l'Aube et de la Côte d'Or.

Avec l'autoroute, Semoutiers est à environ 100 km de Dijon, Nancy et Troyes, et l'on peut
s'attendre, lors des périodes creuses du calendrier ou hors saison de compétition, à de
nombreuses séances d'entraînements. Il y aura bien sûr des droits à respecter !

En possession de l'arrêt préfectoral autorisant les entraînements sur le circuit de Semoutiers le
MCHM, a déclaré à la Fédération Française de Motocyclisme ce terrain permanent pour
l'année en cours, ainsi tout pilote, d'où il vienne et possédant une licence FFM, se trouve
couvert par l'assurance fédérale.

Je voudrais remercier celui qui est à la base de la création du circuit ; Michel Chevannes ainsi
que l'architecte et les surveillants de travaux qui ont donné beaucoup de leur temps pour
l'aménagement des pistes, Mr Benoît Bigault, ainsi que l'entreprise Gralia. Bien sûr, il serait
bon, mais trop long de citer tous ceux qui ont contribué à l'aménagement ; ils deviennent alors

anonymes, ces travailleurs de l'ombre, qui dans la période estivale 1991, chaude et ensoleillée, ont distribué 1 100 kg de bottes de paille après les avoir mis dans 300 sacs de plastique et déroulé 2km de banderoles !

Sans oublier les personnes ayant mis leurs véhicules à disposition pour les divers travaux qui s'imposaient !

Qu'ils reçoivent tous aujourd'hui une grande reconnaissance de la part du sport motocycliste !

Monsieur le Directeur, je vous renouvelle mes remerciements personnels pour la collaboration que nous avons depuis plusieurs mois ; remerciements sous trois casquettes différentes, ainsi que ceux de Monsieur Jean-Pierre Mougin, Président de la FFM qui m'a délégué pour les présenter.

Maurice CHEVILLOT